



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risques liés à la technologie mobile 5G

Question écrite n° 26818

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, quant aux risques liés à la nouvelle technologie téléphonique mobile 5G. En 2011, le Centre international de recherche sur le cancer avait classé les radiofréquences comprises entre 30 kHz et 300 GHz comme cancérogène possible pour l'homme. Face aux incertitudes qui subsistent aujourd'hui sur les effets à long terme de l'utilisation intensive du téléphone portable pour l'homme, il l'interroge sur la nécessité de la mise en place d'un moratoire permettant d'effectuer les études nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26818

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1165

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)